



# Programme de formation

## Préformation Certificat de Qualification Professionnelle Initiateur Voile

**Session 2023/2024**

INSTITUT MARTINICAIS DU SPORT – SERVICE FORMATION  
Quartier Mangot Vulcin - Route du Vert-Pré - 97 232 Le Lamentin  
Tél : 0596 38 38 00 - 0596 38 38 18 - [dir.formation@ims.mq](mailto:dir.formation@ims.mq) - [www.ims.mq](http://www.ims.mq)  
N° SIRET : 800 129 363 00019 – Code APE : 8551 Z  
N° de déclaration d'activité : 97 97 30703 97



## DESCRIPTIF MÉTIER

L'Initiateur Voile encadre la voile sur l'ensemble du secteur d'activité qu'il soit public ou privé. L'Initiateur Voile exerce son activité au sein de tous les organismes affiliés ou non à la FFVoile qui proposent des activités de découverte ou de perfectionnement à la voile.

L'Initiateur Voile exerce une activité d'encadrement supervisée, sur plans d'eau maritimes comme sur plans d'eau intérieurs. L'activité croisière est encadrée dans la limite de 60MN d'un abri.

## CIBLE

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis plus de 6 mois ou à la Mission Locale ;

## PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans au plus tard en cours de formation ;
- Être demandeur d'emploi ;
- Attestation de natation 25 mètres avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long délivrée par une personne titulaire d'une certification professionnelle ad hoc ;
- Présenter un certificat médical de moins d'un an au jour de l'inscription avec mention d'aptitude à la pratique sportive de la voile et à son enseignement (date d'ouverture du livret de formation et de certification) ;
- Justifier d'une licence « adhésion » ou « compétition » FFVoile en cours de validité ;
- Avoir satisfait aux tests de sélection (test écrit, entretien de motivation).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette préformation a pour objectif de permettre aux candidats d'acquérir les compétences répondant aux critères d'admissibilité requises pour se présenter aux tests de sélection du CQP Initiateur Voile, à savoir les Unités de Compétences Techniques (UCT) :

- Niveau Technique 4 FFVoile ;
- Permis de conduire d'un bateau de plaisance à moteur (côtier ou fluvial) ;
- Validation du PSC1

## APTITUDES

- Avoir une forte motivation pour la formation ;
- Être autonome ;
- Avoir un esprit d'initiative ;
- Savoir travailler en groupe.

## COMPÉTENCES

<b>Compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Être capable de conduire un bateau de plaisance à moteur (côtier ou fluvial) ou titre de navigation admis en équivalence ou reconnu de niveau supérieur ;</li><li>✓ Être capable de réaliser les gestes de premiers secours ;</li><li>✓ Être capable de justifier du premier niveau d'autonomie FFVoile : niveau 4.</li></ul>
---------------------------	---

## DÉBOUCHÉS

- Formation Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Initiateur Voile

## CONTENU DE LA FORMATION

- Une formation aux premiers secours PSC1 ;
- Une formation de permis de conduire d'un bateau de plaisance à moteur (présentation à l'examen du permis côtier) ;
- Une formation multi-support(s) pour l'acquisition du niveau technique 4 FFVoile ;
- Un module entretien des bateaux (mécanique et utilisation matériaux composites).

## PÉRIODE EN ENTREPRISE

Néant

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation est animée par des experts. Ils disposent d'une longue expérience de la formation professionnelle et sont, pour l'essentiel, des praticiens experts dans leur domaine et choisis pour leur expérience concrète, vécue et enrichie au contact des réalités quotidiennes du milieu professionnel.

Leur pédagogie est axée sur :

- La transmission d'une culture professionnelle (culture/métier) ;
- La pratique de méthodes pédagogiques actives centrées sur le développement du professionnalisme et de l'autonomie (alternance d'exposés et d'exercices, études de cas, utilisation des techniques audiovisuelles, mises en situation professionnelle) ;

Nos salles sont équipées de vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, accès internet.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- PSC1 : Validation par un formateur habilité
- Permis bateau
  - **Test Théorique** : validation par un organisme agréé (La poste ou objectif code)
  - **Pratique** : Validation par le formateur du bateau école habilité par la direction de la mer
- **Niveau 4 FFVoile** : Validation par un formateur agréé.

## ORGANISATION ET DURÉE

<i>SESSION 2023-2024 :</i>	début : le <b>30 septembre 2023</b> fin : le <b>12 janvier 2024</b>
<i>TESTS DE SELECTION :</i>	Les 4, 5 et 6 septembre 2023
<i>DURÉE :</i>	<b>469 heures</b>
<i>HORAIRES PRÉVISIONNELS DE FORMATION :</i>	de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30 (Pause déjeuner modulable en fonction des séances)
<i>NOMBRE DE PARTICIPANTS :</i>	<b>14</b>
<i>RÉUNION D'INFORMATION :</i>	Le <b>18 juillet 2023</b> à <b>10h30</b> à l'Amphithéâtre

## DISPENSES ET ÉQUIVALENCES

Néant

## RECRUTEMENT SUR DOSSIER

Dossier de candidature à remettre complet au plus tard le **15 août 2023** à :

IMS - Pôle Formation  
Route du Vert-Pré – Quartier Mangot Vulcin – 97232 LE LAMENTIN

## PRIX/CONDITIONS TARIFAIRES

Formation financée par :	Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM) 
Les candidats demandeurs d'emploi percevront une indemnité variable en fonction de leur situation à l'entrée en formation	Pôle Emploi 

## LIEUX DE LA FORMATION

### *COURS THÉORIQUES ET PRATIQUES :*

- IMS
- Club nautique du Marin (École de voile, plage du bourg)
- Cercle nautique de Schœlcher (Anse Madame, Schœlcher)
- Gommier et tradition (Californie, Le Lamentin)

INSTITUT MARTINICAIS DU SPORT – SERVICE FORMATION  
Quartier Mangot Vulcin - Route du Vert-Pré - 97 232 Le Lamentin  
Tél : 0596 38 38 00 - 0596 38 38 18 - [dir.formation@ims.mq](mailto:dir.formation@ims.mq) - [www.ims.mq](http://www.ims.mq)  
N° SIRET : 800 129 363 00019 – Code APE : 8551 Z  
N° de déclaration d'activité : 97 97 30703 97



- Autre(s) structure(s) d'accueil (à définir si nécessaire)

## ACCESSIBILITÉ

L'accès à l'IMS et au Club Nautique du Marin est accessible aux personnes en situation de handicap. Tous les espaces identifiés à l'IMS permettent d'effectuer des manœuvres de contournement. De larges couloirs permettent à deux personnes de se croiser, quelle que soit leur situation.

Des places de stationnement adaptées et matérialisées sont disponibles au sein des 3 parkings de l'IMS :

- 4 à l'entrée du bâtiment Administratif
- 1 en face du bâtiment Restauration
- 2 en face de l'espace de Crossfit

L'accueil du public en situation de handicap est assuré par Madge SALOMON, référent handicap. Elle se charge de recueillir des précisions sur la nature du handicap et sur les moyens à mettre en œuvre pour rendre leur séjour dans le centre le plus confortable possible. Ces informations sont également portées à la connaissance des formateurs qui peuvent la solliciter le cas échéant.

Des supports de formation au format électronique peuvent être également communiqués aux stagiaires sur demande.

Pour toute demande d'information complémentaire liée à votre prise en charge, vous êtes invités à vous rapprocher de nos services (voir onglet « Nous contacter »). Une fiche d'accessibilité est disponible dans le hall d'accueil du bâtiment Administratif (RDC).

## CONTACTS

Pôle Formation de l'IMS :

- Arielle PYRAM
- Tatiana SERAPHIN

Mail : [dir.formation@ims.mq](mailto:dir.formation@ims.mq)

0596 38 38 12 ou 0696 43 59 59

0596 38 38 18